**L’INSTRUCTION EN BRETAGNE AVANT LA RÉVOLUTION**.

(*Le Finistère du 5 mars 1884)*

 Le savant professeur de la Faculté de Rennes, M. Dupuy, poursuit ses travaux sur l'histoire de la Bretagne ancienne, et nous espérons pouvoir en entretenir sans trop tarder nos lecteurs. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'analyser brièvement le discours substantiel prononcé par lui, il y a quelques mois, dans la séance de rentrée des Facultés. Ce discours est, du reste, une véritable étude, et prêterait à bien des réflexions ; mais, selon notre habitude, nous y puiserons seulement les détails qui peuvent intéresser notre région.

 A la veille de la Révolution, Il y avait en Bretagne treize collèges, qui se répartissent comme suit entre nos départements modernes. FINISTERE : Quimper. Morlaix, Saint-Pol.,

CÔTES-DU-NORD : Salnt-Brieuc, Dinan. Tréguier,

MORBIHAN :Vannes,

ILLE-ET-VILAINE: Rennes, Dol, Fougères, Vitré.,

LOIRE INFERIEURE : Nantes. Ancenis.

 On le voit, c'est la région de l'Ille-et-Vilaine qui contenait le plus de collèges, comme il est naturel, puisque Rennes était la capitale de la province. Celles du Finistère et des Côtes-du-Nord viennent après. M. Dupuy divisa ces collèges en deux groupes d'importance inégale : dans le premier ne figurent que les collèges de Nantes, Rennes, Vannes, Saint-Brleuc et Quimper, très supérieurs aux autres, et dirigés jusqu'en I7S2 par des Jésuites, sauf celui de Saint-Brieuc. Depuis la Révolution, le nombre des établissements scolaires s'est considérablement accru. Pour ne parler que du Finistère, des collèges se sont fondés à Lesneven el à Landerneau ; Brest possède un grand lycée, tandis qu'au XVIII\* siècle on n'y trouvait que le séminaire de la Marine, dirigé par les Jésuites. Après leur expulsion \*, la munlcipalité sollicita la création d'un collège, mais Brest devait l'attendre encore longtemps. Les collèges de Morlaix et de Saint-Pol semblent n'avoir pas été très florissants : le premier, fondé par les seigneurs de Pennelé, tombe en ruines et n'est relevé qu'en 1786. Le second est réorganisé la même année, par Mgr de la Marche.

 Mais le besoin de l'instruction se fait partout sentir. M. Dupuy en cite une preuve curieuse : en 1771, par une délibération spéciale, la ville de Carhaix, trop pauvre pour fonder un collège, appelle un régent à qui elle assure, avec son logement, un salaire annuel de douze cents livres. D'ailleurs, dans les meilleurs collèges, l'enseignement élémentaire n'existe pas : la plus basse classe est la 6è, même à Quimper. \**On sait quo l'ordre des Jésuites fut à cette époque condamné par un Pape et expulsé de France pur un édit du roi Louis XV. Mais ce souvenir n'est pas inutile à rappeler à beaucoup de nos royalistes et de nos cléricaux d'aujourd’hui.*

 Et pourtant le collège de Quimper était en pleine prospérité : en 1762 il ne compte pas moins de six cents élèves ; il en avait eu davantage. L'Etat, il est vrai, lui allouait une rétribution de sept mille livres, comme à Rennes et à Vannes, et cet argent était primitivement destiné à l'éducation des gentilshommes pauvres. Mais il avait d'autres ressources : des « retraites » fréquentes, (il n' y en avait pas moins de vingt et une par an, neuf pour les hommes, douze pour les femmes) amenaient à Quimper chaque fois jusqu'à six et sept mille fidèles étrangers; c'était là pour les directeurs, comme l'observe M. Dupuy, une spéculation lucrative, et le collège s'en trouvait bien : de ce chef il recevait un tribut annuel de dix-neuf cents livres. La ville elle-même, du reste, ne lésinait pas quand il s'agissait de son collège : tandis que les villes de Rennes et de Saint-Brieuc no donnaient aux leurs, l'une que deux mille, l'autre que six cents livres, Quimper lui en donnait deux mille six cents.

 Quand, en 1762, après l'expulsion des Jésuites, le collège fut réorganisé par le Parlement de Bretagne, les appointements des professeurs furent réglés de la manière suivante : le professeur de rhétorique reçut onze cents livres, celui de seconde, neuf cents, les autres huit cents. Si l'on veut bien se rendre compte de la valeur relative de l'argent, on jugera que ces appointements n'étaient pas dérisoires pour l'époque. « Les professeurs, dit M. Dupuy, se prêtèrent avec ardeur à la révolution qui s'opérait dans le régime des études.

 Ceux qui témoignèrent le plus de zèle furent ceux du collège do Quimper, Ils manquaient d'instruments pour le cours de physique expérimentale. Ils achetèrent eux-mêmes, à leur frais, les appareils les plus indispensables; mais leurs ressources étaient bien limitées. L'un d'entre eux, l'abbé Le Coz, plus tard archevêque de Besançon, les décida à demander, en 1786, un don de dix mille livres aux Etats pour fonder un véritable cabinet de physique. ».

 On ne lira pas sans plaisir cet hommage rendu au zèle désintéressé des premiers professeurs vraiment universitaires qui aient enseigné à Quimper. Ne nous figurons donc pas avoir tout créé de toutes pièces, et sachons rendre au passé la justice qu'il mérite. Pourtant, il faut bien le dire, cet essai d'organisation de l'enseignement était bien informe encore. La plupart des établissements dont nous avons parlé étaient moins des collèges, en somme, au sens actuel du mot, que des petits séminaires ecclésiastiques.

 L'enseignement y était donné par des prêtres, et les programmes n'y différaient guère de ceux que les jésuites avaient si longtemps imposés à la jeunesse : rien ou presque rien n'y était pratique et vivant. Apprendre le latin semblait le but unique et suprême de l'éducation ; les autres langues étaient négligées: presque point de grec, point du tout de langues vivantes, pas un seul mot de français ! C'est en latin qu'on apprenait les leçons, en latin qu'on faisait les devoirs. Au fait, à quoi bon le français?

 Du moins, si la méthode d'instruction était vicieuse, l'éducation morale était saine et forte ? Certes, il serait puéril de nier qu'à cette école se soient formés des hommes à l'esprit cultivé, au caractère bien trompé. Dupleix et La Tour d'Auvergne n'ont ils pas passé à cette époque sur les bancs du collège de Quimper?

 Nous ne demanderions donc pas mieux que de tracer un tableau idyllique des vertus d'autrefois ; mais que d'ombres gâteraient ce tableau ! Comme les études étaient tardives en général, comme on pouvait voir à Saint-Pol, par exemple, les paysans de vingt-trois ans entrer en sixième, les élèves de ce temps n'étaient pas facilement gouvernables, et les bons pères jésuites y perdaient souvent tout leur latin. L'indiscipline, la passion du jeu, l'ivrognerie, hérissaient dans les rangs de ces jeunes humanistes. Tantôt une rixe avec des laquais ou des soldats nécessitait l'intervention de la garde ou même du prévôt ; tantôt les pères de famille étaient réduits à solliciter des lettres de cachet pour faire enfermer des fils indignes, ou se les voyaient enlever par les raccoleurs militaires au lendemain d'un jour d'ivresse.

 Sous tous ces rapports, on peut conclure, sans fatuité, que notre temps vaut mieux. Nos écoles de tout genre sont beaucoup plus nombreuses el plus peuplées; nos programmes se sont faits plus larges, et ne préparent plus seulement le séminariste au séminaire ou l'homme de goût à l'intelligence des belles choses, mais aussi et surtout l'homme, le citoyen, le Français, à la vie où il va entrer, aux combats qu'il aura à livrer, aux devoirs qu'il lui faudra remplir.

 La loi étant devenue égale pour tous, tous la subissent dès le collège ; tous, assujettis à une règle invariable, font le lent apprentissage de la liberté dont ils jouiront plus tard. Enfin, tandis qu'autrefois l'écolier pauvre, en dehors de la vie ecclésiastique et de quelques fonctions d'un accès difficile, n'avait à espérer aucun avenir certain, l'élève laborieux d'aujourd'hui peut prétendre à tout, sans rien aliéner de son indépendance.

 Le discours de M. Dupuy, qui n'est ni un plaidoyer, ni un réquisitoire, nous prouve donc deux choses : d'abord que tout ne date pas en France de la Révolution, comme le croiraient volontiers les politiques à courte vue ; ensuite, qu'elle avait encore beaucoup à faire el qu'elle a beaucoup fait.

 Ce coup d'oeil jeté sur le passé nous donne une raison de plus pour ne pas mépriser le présent et pour ne pas désespérer de l'avenir, que le passé nous a préparé.

 °°°°°°°°°°°°°°°°°